

Sur les falaises du Célé au départ d'Espagnac-Sainte-Eulalie

Une randonnée proposée par madeleinehenri



Randonnée n°974502

Le Célé traverse, entre Figeac et son confluent avec le Lot, un plateau calcaire. Il y serpente entre falaises du haut desquelles les vues sur la vallée sont toutes plus belles les unes que les autres. C'est une partie du cours de la rivière que cette randonnée propose de suivre. Le dénivelé de cette balade ravira les plus sportifs, mais elle est aussi facilement scindable en deux pour plaire à tout le monde.

Durée :	7h20	Difficulté :	Difficile
Distance :	19.1km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	663m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	663m	Région :	Massif central
Point haut :	319m	Commune :	Espagnac-Sainte-Eulalie (46320)
Point bas :	153m		

Description

Arriver à Espagnac par la D41, route de la vallée du Célé, traverser le pont et tout de suite après se garer à gauche sur le parking à l'entrée du village.

(D/A) Entrer dans le village, voir à droite le chevet de l'ancien prieuré devenu église paroissiale. Voir également la statue du pèlerin. Après un détour dans Espagnac prendre Sud la route goudronnée. Atteindre le quartier du Mas.

(1) Quand le goudron disparaît, prendre à droite un chemin herbeux en forte montée. Le chemin rejoint une petite route, poursuivre la montée et parvenir à l'orée du bois.

(2) Quitter la route pour prendre en contre-bas un chemin peu visible. Une vieille pancarte indique, pour combien de temps encore (?), la direction de Merlet. En chemin, avec un peu de chance, localiser le Trou de la Crosse du Renard (voir carte), entrée de grotte connue. Plus loin, la vue se dégage sur Espagnac et en aval sur le camping du Moulin.

(3) Au carrefour en T, prendre à gauche. Le parcours se poursuit sensiblement à niveau, en contournant la combe de Vignes Grandes. Le chemin rejoint une piste équestre, l'emprunter par la droite. Un peu plus loin, une large piste part à droite et descend, continuer tout droit à niveau. Peu après, la piste équestre part à gauche, continuer tout droit. Sur la falaise rive droite, le hameau du Causse et Brengues.

(4) Prendre à droite un chemin qui descend. Panneau sur un arbre au-dessus du chemin indiquant "Merlet". Peu après, une source à droite et beaucoup de murets indiquant une activité agricole ancienne. Rejoindre une fourche, croisement de sentiers à la cote 237.

(5) Emprunter le chemin de gauche qui remonte vers le Mas de Greil. Parvenir à un carrefour privé.

(6) Prendre complètement à gauche en montant (balisé) pour contourner le Mas de Greil qui est une propriété privée qui ne se traverse pas.

(7) Traverser la piste qui mène au Mas de Greil et continuer tout droit (ce n'est pas la plus belle partie du chemin : beaucoup d'encombrants entassés). Poursuivre en descendant jusqu'à la D38. En bas de la descente, importante cabane de chasseurs. Prendre la route par la droite en direction de la vallée du Célé. Rejoindre le Mas de Lavergne puis parvenir en bordure du Célé.

Points de passages

D/A Parking à l'entrée du village, proche du - Célé (rivière)

N 44.593097° / E 1.839416° - alt. 165m - km 0

- 1 Le Mas**
N 44.590571° / E 1.843173° - alt. 187m - km 0.64
- 2 À droite sur chemin en contrebas**
N 44.58594° / E 1.85282° - alt. 303m - km 1.63
- 3 Carrefour en T, à gauche**
N 44.582743° / E 1.846838° - alt. 298m - km 2.3
- 4 À droite sur chemin en descente**
N 44.577764° / E 1.849556° - alt. 297m - km 3.39
- 5 À gauche en montant**
N 44.58024° / E 1.840222° - alt. 237m - km 4.21
- 6 Epingle à gauche**
N 44.577595° / E 1.842007° - alt. 268m - km 4.54
- 7 Piste à traverser**
N 44.57569° / E 1.843704° - alt. 292m - km 4.99
- 8 À gauche avant le pont**
N 44.574413° / E 1.834423° - alt. 171m - km 6.4
- 9 Fourche, à droite**
N 44.57272° / E 1.832991° - alt. 216m - km 6.87
- 10 À droite**
N 44.560018° / E 1.8332° - alt. 310m - km 8.32
- 11 Relais de télévision**
N 44.565054° / E 1.828248° - alt. 280m - km 9.03
- 12 À droite sur D41**
N 44.565221° / E 1.811263° - alt. 163m - km 11.27
- 13 À droite en montant**
N 44.56805° / E 1.815168° - alt. 189m - km 11.79
- 14 Maison, à droite**
N 44.575852° / E 1.815064° - alt. 277m - km 13.37
- 15 Tournant, à droite sur le GR**
N 44.580401° / E 1.831161° - alt. 213m - km 15.5

(8) Ne pas traverser le pont mais prendre à gauche. Juste devant la menuiserie-charpenterie Breil, prendre le petit chemin entre les buis qui monte au Roc de Lagane (panneau). Au débouché du chemin, obliquer à gauche sur la petite route qui monte. À gauche, belle vue sur le rocher qui domine Brengues. Quand la route n'est plus goudronnée, poursuivre à gauche sur le chemin qui monte.

(9) À la fourche, prendre à droite le chemin montant en bord de falaise. Poursuivre plein Sud sur environ 1,5km en délaissant les chemins à droite et à gauche et en se dirigeant vers une forêt de résineux. Peu après avoir laissé 2 chemins sur la droite, longer une truffière puis aboutir au croisement avec une piste.

(10) S'engager sur la piste à droite dans un angle proche de 180° et poursuivre jusqu'à un ancien relais de la télévision analogique (télévillage). À ce relais, s'approcher prudemment de la falaise pour différents points de vue sur Brengues, Caudenat et, plus généralement, la vallée.

(11) Poursuivre en passant à gauche du relais sur une petite sente qui est un parcours de trail. La sente rejoint une piste, la prendre par la droite. Un peu plus loin, au carrefour de pistes, prendre à droite celle qui descend et, en prenant soin de rester sur la piste principale, arriver à une grosse exploitation agricole : Bazos. De la ferme, flanquée d'une cazelle, poursuivre sur la petite route qui mène à la D83. La prendre à droite et emprunter le pont qui traverse le Célé pour rejoindre la D41.

(12) L'emprunter à droite dans la direction de Brengues. 100m plus loin, la quitter par la gauche dans la direction du Mas de Jordy. Rester sur cette route, entamer un virage à gauche et retrouver ensuite le carrefour avec un chemin.

(13) Quitter la route et prendre à droite ce chemin qui monte fort.

Au carrefour suivant en patte d'oie, obliquer à gauche en épingle toujours en montant. Traverser ensuite une vaste étendue exploitée. Suivre les balises pour éviter d'y entrer dans sa partie basse.

Entrer pratiquement au sommet de la parcelle par un passage aménagé pour cela, pour en ressortir presque immédiatement par le haut sur la piste d'accès à la parcelle. Atteindre alors une petite maison.

(14) Prendre à droite juste après la maison sur le GR®651 balisé Rouge et Blanc. Un peu après la maison, sur la droite trouver la fontaine de la Garrigue. Prolonger sur le GR®, ignorer à droite la sente menant à la D41 et prolonger à gauche sur le GR®, en direction de Brengues. Dans le village, se diriger vers l'église et, au carrefour juste avant, prendre à gauche en montant. Parvenir au croisement du réservoir d'eau situé en haut du village.

(15) Dans ce tournant, deux chemins à droite. Prendre le plus à droite, c'est le GR®. Il s'élève pour passer sous la falaise (baisser la tête). Passer aussi sous un portail pour arriver au Château des Anglais accroché à la falaise (pas d'accès).

(16) Quitter le GR® pour tourner à droite dans un chemin herbeux qui descend. Laisser un chemin sur la gauche et continuer vers une fontaine. Plus loin, une seconde fontaine et un lavoir. Poursuivre sur le chemin où, suivant la saison, des barrière à moutons sont à ouvrir et à refermer.

(17) Après la barrière, se diriger vers le bord de la falaise pour une vue plongeante sur Espagnac et son prieuré. Quitter ce lieu par la droite et rejoindre le chemin qui descend vers Diège (barrière). Rejoindre le carrefour de la D41.

(18) La prendre à droite. Poursuivre sur cette route pour revenir au parking du pont d'Espagnac (D/A).

16 À droite

N 44.588736° / E 1.829796° - alt. 294m - km 16.55

17 Belvédère

N 44.593534° / E 1.83658° - alt. 303m - km 17.82

18 D41, à droite

N 44.595254° / E 1.841601° - alt. 171m - km 18.66

D/A Parking à l'entrée du village

N 44.59303° / E 1.839448° - alt. 165m - km 19.1

Informations pratiques

(D/A) La statue du pèlerin : Espagnac est une étape sur la voie de la vallée du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et cette statue est dédiée à tous les pèlerins empruntant ce célèbre itinéraire.

Sous les arches du cloître, une halte pèlerins, ouverte en saison, propose des boissons. Toilettes sur la droite du cloître (petite porte blanche).

(5) Variante : possibilité ici d'éviter la montée, pour cela, continuer tout droit vers Merlet. Dans le hameau prendre à gauche une petite route qui rejoint le (8) au Mas de Lavergne.

Il n'aura échappé à personne qu'entre (8) et (15), il y a une petite route qui franchit la rivière et traverse le village de Brengues. On peut donc couper la randonnée en 2 et surtout réduire de moitié le dénivelé. On pourra repartir de Brengues un autre jour pour terminer le circuit (parking au carrefour avec la D41).

Bregues : boulangerie, restaurant, et station-service (automate).

A proximité

Visite d'Espagnac : un rapide aller-retour en passant sous le porche permet de découvrir l'ancien prieuré de Notre-Dame: église gothique flanquée d'un clocher surmonté d'une chambre carrée en colombage de bois et briques, une partie du cloître et des bâtiments conventuels. À l'intérieur de l'église, accessible par le cimetière mais pas toujours ouverte, 3 sépultures disposées dans des enfeus.

Après (15), on passe sous le Château des Anglais. Ce type de construction, accroché à la falaise, est assez fréquent dans la région : Cabrerets, Bouziès, Autoire et porte toujours le même nom. Leur rôle porte encore à discussion : refuge pour les habitants, repaire de brigands pour guetter et rançonner les voyageurs qui circulaient dans la vallée. En définitive il est possible que les Anglais ne soient pas à l'initiative de ces constructions !

(16) Avant de prendre à droite on peut poursuivre tout droit pour un aller-retour d'une centaine de mètres pour visiter "Le Causse", charmant hameau de petites maisons basses.

Résurgence de Diège : l'eau provient de la perte de Carey près de Pech d'Amont sur la commune d'Assier à 9km. Des essais de coloration ont permis de déterminer que son temps de parcours souterrain était de 40h.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-falaises-du-cele-au-depart-d-esp/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

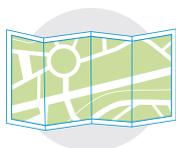
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



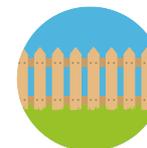
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.